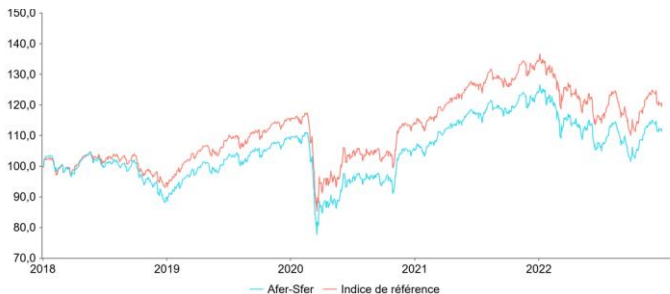


- Valeur liquidative : 68,11 €
- Actif net du fonds : 4 739 309 177 €
- Évolution de la performance



Evolution de la performance (%)

	1 mois	Da*	1 an	3 ans	5 ans	8 ans	10 ans
Fonds	-3,0%	-10,2%	-10,2%	2,4%	11,3%	40,1%	75,0%
Indice de référence	-4,1%	-11,0%	-11,0%	4,0%	19,3%	47,5%	78,4%
Relatif	1,1%	0,8%	0,8%	-1,6%	-8,0%	-7,4%	-3,4%

* Da : Début d'année

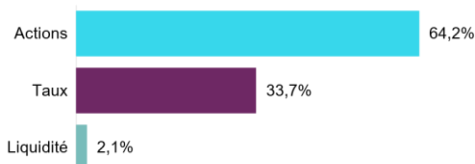
Evolution annuelle de la performance (%)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Fonds	7,8%	7,5%	-10,0%	20,8%	-3,3%	17,9%
Indice de référence	6,3%	7,7%	-5,3%	21,2%	-1,0%	18,0%
Relatif	1,5%	-0,2%	-4,7%	-0,4%	-2,2%	-0,2%

Performances nettes de frais de gestion financiers et dividendes réinvestis. L'indice présenté s'entend dividendes / coupons nets réinvestis. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois.

Les évolutions passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse.

Répartition par type d'instrument



Principaux indicateurs

	Fonds	Indice de référence		
Sensibilité	1,73	2,46		
Yield to Worst	1,12			
Ratios	1 an	3 ans	5 ans	
Volatilité *	Fonds	14,03	17,73	15,17
	Indice	13,72	16,60	14,10
Max drawdown *	Fonds	-19,91	-30,06	-30,06
	Indice	-19,58	-27,48	-27,48
Délai de recouvrement *	Fonds	-	358	358
	Indice	-	356	356
Ratio de Sharpe *	-0,77	0,05	0,14	
Ratio d'information *	0,49	-0,25	-0,67	
Tracking error *	1,86	2,14	2,22	

* Source : Six Financial Information

Pas hebdomadaire (arrêté au dernier vendredi du mois)

- Date de création : 15 février 1995
- Date de lancement : 15 février 1995

- Forme juridique : SICAV de droit français
- Devise : EUR (€)

- Frais de gestion max TTC : 0,95%

- Frais courants (Arrêté comptable au 30/09/22) : 0,91%

- Intensité carbone : Fonds 162,89, Indice 157,13
- Couverture intensité carbone : Fonds 94,73%, Indice 100,00%

Tonne(s) de CO2 par million de \$ de revenus (source : BRS & MSCI)

- Score ESG : Fonds 7,13, Indice 7,11
- Couverture score ESG : Fonds 94,74%, Indice 100,00%

Orientation de gestion

La SICAV a pour objectif, sur une durée de placement recommandée de 8 ans, d'optimiser la performance de capitaux investis dans des contrats d'assurance-vie, libellés en unités de compte relevant du statut fiscal "DSK", en investissant en actions françaises ou de l'Union Européenne en se comparant à l'indice de référence composite 65% CAC® 40 + 35% JPM EMU.

Indice de référence

65% CAC® 40 + 35% JPM EMU (dividendes/coupons nets réinvestis)

Durée de placement minimum recommandée

8 ans

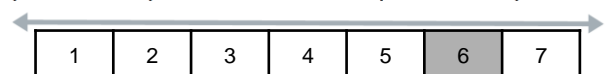
Rating moyen SII (titres vifs obligataires, hors OPC)

A

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé



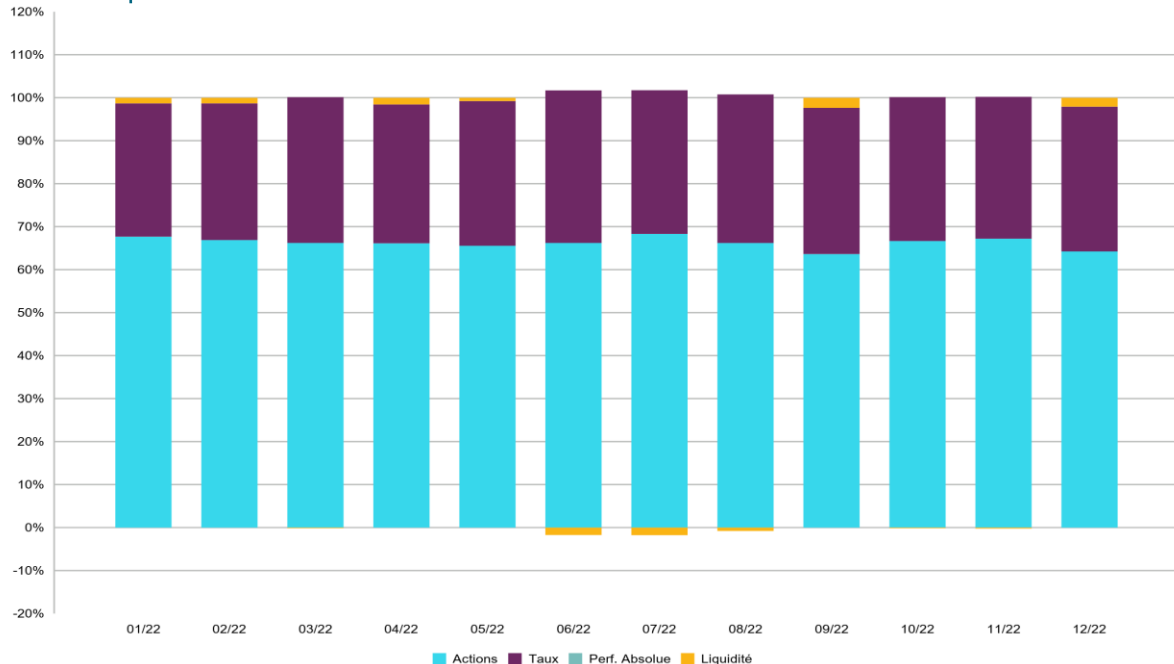
SRRI (Synthetic Risk & Reward Indicator) : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Notation(s)

Six Financial Information



Allocation historique



Commentaire allocation (Exercice 2022)

En début d'année 2022, nous avons maintenu une surexposition au marché européen, mais assorti de protections, compte tenu de sa performance. La sous-sensibilité obligataire est demeurée sur tout le trimestre. Nous avons soldé nos dernières expositions périphériques sur l'Espagne. Pour bénéficier d'une probable pentification de la courbe de taux dans le contexte de normalisation anticipée des politiques monétaires, nous avons pris sur le trimestre des positions sur le segment 10-30 euro. De même sur les actions, la remontée des taux nous paraît propice au secteur bancaire. Nous mettons en place une position de surperformance sur ce secteur que nous débouclerons au moment de l'éclatement du conflit russo-ukrainien, lui préférant le secteur de l'énergie. Nous initions dans ce contexte de renchérissement prononcé des matières premières énergétiques, des positions sur les points mort d'inflation.

Au cours du deuxième trimestre, le conflit se prolongeant, les signes d'une inflation durable et d'un ralentissement économique plus prononcé se font jour. Dans ce cadre, nous réduisons progressivement l'exposition actions, notamment au travers d'options. La sous-sensibilité obligataire reste de mise dans le contexte de normalisation des politiques monétaires. Nous allégeons par ailleurs nos positions sur les breakevens qui ont bien progressé. Nous mettons en place une position à l'aplatissement sur le 2-5 euro, la BCE adoptant à son tour un ton nettement plus restrictif.

Au cours du troisième trimestre, dans des marchés toujours volatils, où les anticipations des banques centrales font la pluie et le beau temps, nous avons dans un premier temps renforcé la sous-exposition obligataire alors que les taux baissaient, puis pris nos profits après leur forte remontée. Sur les actions, après avoir mis en place des calls spreads au cœur de l'été pour tirer profit de la campagne de résultats, qui s'est révélée en effet bonne, nous avons retourné nos positions longues en positions vendeuses sur la zone euro, sous la double menace de la remontée des taux et d'une récession à venir. Les positions liées à l'inflation ont été par ailleurs totalement débouclées, les anticipations nous semblaient à leur juste niveau. L'écartement des spreads de crédit nous pousse à repondérer les obligations privées, haut rendement et celles jugées les plus sûres (aussi appelées "Investment Grade"), le portage devenant très intéressant. Enfin nous avons pris des positions acheteuses de dividendes 2023 et vendeuses de positions en dividendes 2024 : autant les dividendes 2023 nous semblent peu à risque car basés sur les résultats 2022 plutôt bons et comportent encore beaucoup de valeur, autant les dividendes 2024 seront pleinement pénalisés en cas de récession. C'est donc une position défensive avec en outre un portage positif.

Le dernier trimestre voit les actifs risqués fortement rebondir jusqu'en décembre, aidés par une stabilisation des taux et des attentes de pivot de la FED qui se renforcent, à la faveur d'une dynamique d'inflation moins élevée. Le positionnement très défensif du marché a par ailleurs sans doute été propice à l'accélération des tendances. Dans cette perspective, malgré un positionnement qui est demeuré défensif sur les actions de la zone euro, nous avons occasionnellement mis en place des structures optionnelles bénéficiant de ces accélérations (calls spreads). Du fait d'anticipations de dividendes conservatrices, nous nous sommes renforcés sur les dividendes 2023 de l'Eurostoxx 50 et avons vendu les dividendes 2024, plus à risque dans notre scénario de récession à venir qui touchera les pays développés. L'exposition à la surperformance du secteur pétrolier a été renforcée également au cours du trimestre. Dans le contexte très tendu d'approvisionnement en gaz, le secteur, par ailleurs très décoté, nous semble fournir une bonne couverture en cas de dégradation du conflit russo-ukrainien. Nous avons maintenu par ailleurs la sous-sensibilité obligataire compte tenu des politiques des banques centrales. Au vu des niveaux atteints début décembre, nous avons renforcé ce biais en vendant notamment le Buxl. La compression du spread entre l'Italie et l'Allemagne a été également propice à se repositionner à l'écartement sur la fin d'année. Alors que la FED s'approche de la fin de son cycle, contrairement à la BCE, nous avons mis en place une position au resserrement des taux longs entre ces deux zones. Sur le crédit, nous avons renforcé l'exposition sur la dette "Investment Grade", le portage nous semblant toujours pertinent.

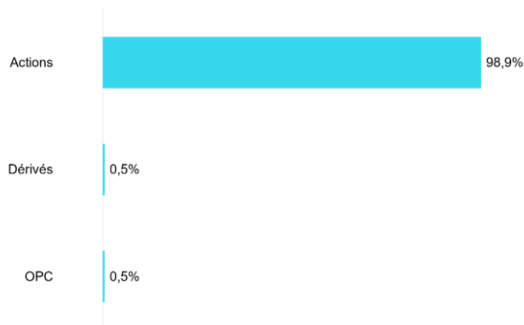
Gestion

Jean-François Fossé

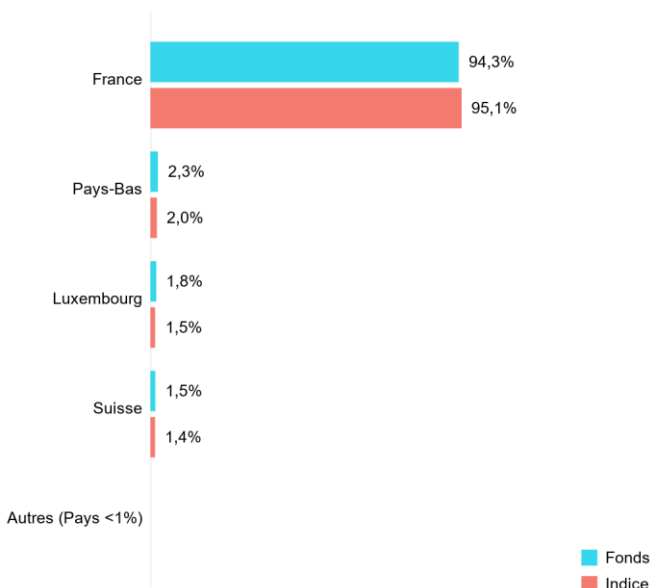


■ Proportion de la poche actions dans le portefeuille global : 64,2%

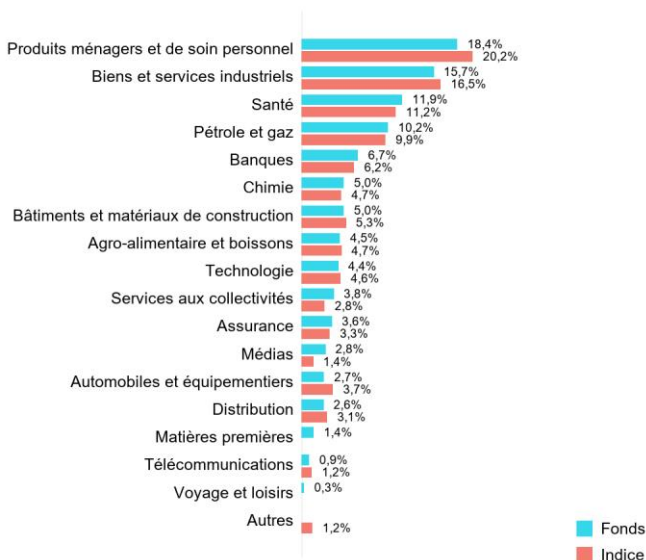
■ Répartition - Poche actions



■ Répartition géographique - Poche actions



■ Répartition sectorielle - Poche actions



■ Principales positions - Poche actions

Nom	Pays	Secteur	% Actif
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	France	Produits ménagers et de soin personnel	13,2%
TOTALENERGIES SE	France	Pétrole et gaz	10,2%
SANOFI SA	France	Santé	7,4%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	France	Biens et services industriels	5,4%
LAIR LIQUIDE SA POUR LETUDE ET L'EXPLO DES PROCEDES GEORGES CLAUDE SA	France	Chimie	5,0%
AIRBUS SE	France	Biens et services industriels	4,7%
BNP PARIBAS SA	France	Banques	4,6%
LOREAL SA	France	Produits ménagers et de soin personnel	4,3%
ESSILORLUXOTTICA SA	France	Santé	4,1%
AXA SA	France	Assurance	3,6%

■ Commentaire de gestion - Poche actions (Exercice 2022)

L'exercice a été marqué par l'invasion de l'Ukraine, le déclenchement du conflit avec la Russie marquant l'arrêt de la hausse du marché jusque-là entretenue par la réouverture des économies après COVID.

Jusqu'en février, le marché a ainsi privilégié les titres faiblement valorisés profitant de la dynamique de réouverture avant de devenir plus défensif avec le déclenchement du conflit. La hausse des prix de l'énergie et globalement de l'inflation, l'inflexion des politiques des banques centrales et la remontée des taux ont pesé sur la performance des marchés actions sur le second semestre. Les perspectives bénéficiaires sont restées bien orientées sur l'exercice, grâce notamment au secteur énergétique et l'effet positif de la parité dollar mais les valorisations ont été significativement affectées par les craintes de récession et de contraction des marges à venir.

Dans ce contexte, nous avons effectué des mouvements visant à rendre le portefeuille plus équilibré et plus défensif. Nous avons ainsi réduit la sous-exposition aux valeurs de croissance en achetant du luxe (L'Oréal, Téléperformance) et créé une ligne en Dassault Systèmes.

Nous avons renforcé des titres défensifs comme Sanofi, Eurofins Scientific ou Pernod Ricard en allégeant des sociétés plus cycliques comme Stellantis, Michelin, Bouygues ou Publicis.

Nous avons néanmoins aussi renforcé des sociétés réputées cycliques dont la valorisation intègre une récession sévère alors que leur business model a évolué, les rendant moins cycliques, comme Schneider Electric ou Saint-Gobain. Nous avons aussi créé une ligne en Veolia Environnement au profil moins cyclique avec le rachat de Suez, ainsi qu'en Sodexo, au modèle résilient.

Nous avons renforcé des sociétés bénéficiant de la hausse des taux, comme dans le secteur bancaire ou Edenred.

La poche actions a pu enregistrer une baisse moins marquée que celle du CAC40 grâce à sa sous-exposition aux valeurs du luxe et de l'immobilier et à sa surexposition à la défense et à l'énergie.

En fin d'exercice, les secteurs les plus représentés en relatif au CAC40 sont les media, la santé et les services aux collectivités. Les secteurs les plus sous-représentés sont ceux de la consommation, de l'industrie et de l'automobile.

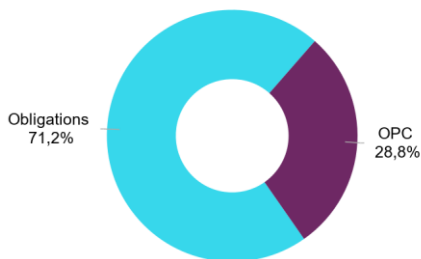
■ Gestion de la poche actions

Frédérique Nakache



■ Proportion de la poche taux dans le portefeuille global : 33,7%

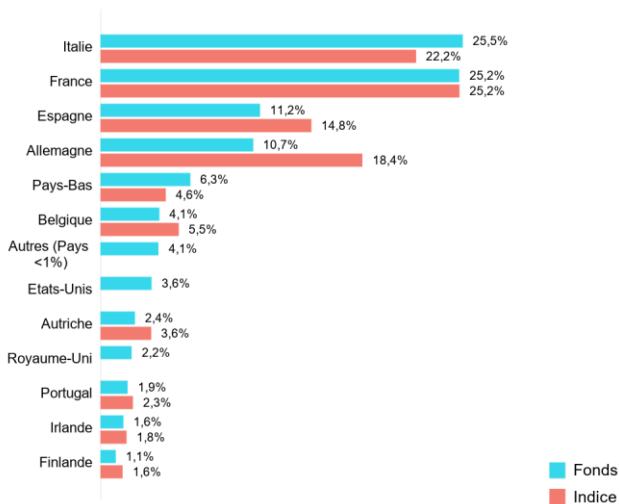
■ Répartition - Poche taux



■ Principales positions - Poche taux (hors dérivés)

Nom	Pays	Secteur	Rating SII	% Actif
ITALY (REPUBLIC OF) 0.95 3/2023 - 01/03/23	Italie	Souverains (OCDE)	BBB	1,2%
ITALY (REPUBLIC OF) 0.5 2/2026 - 01/02/26	Italie	Souverains (OCDE)	BBB	0,9%
FRANCE (REPUBLIC OF) 0 11/2031 - 25/11/31	France	Souverains (OCDE)	AA	0,8%
ITALY (REPUBLIC OF) 1.6 6/2026 - 01/06/26	Italie	Souverains (OCDE)	BBB	0,7%
ITALY (REPUBLIC OF) 2.5 12/2032 - 01/12/32	Italie	Souverains (OCDE)	BBB	0,7%

■ Répartition géographique - Poche taux



■ Indicateur de risques - Poche taux



Rating moyen SII *

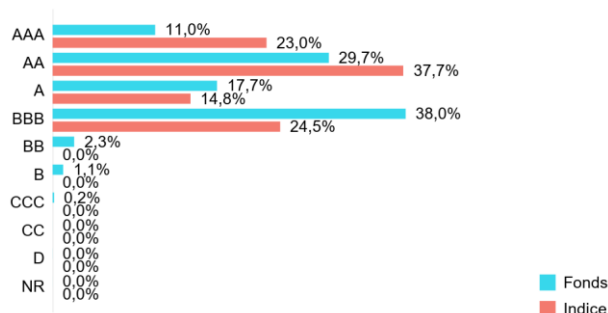
A

* Titres vifs obligataires, hors OPC.

■ Répartition par type d'émetteur (hors OPC)

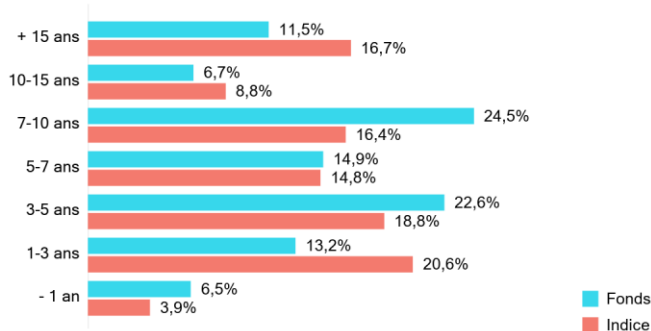


■ Répartition par rating SII - Poche taux *



* Transparisation OPC, hors trésorerie.

■ Répartition par maturité - Poche taux



■ Commentaire de gestion - Poche taux (Exercice 2022)

A l'instar de 2021, l'inflation a été une thématique prépondérante en 2022.

L'invasion russe en Ukraine (le 24 février 2022) a conduit à de fortes tensions entre les pays occidentaux et la Russie ce qui a fait augmenter le prix des matières premières et notamment celui du gaz utilisé comme arme stratégique par le Kremlin.

Cet événement s'ajoute à un contexte de tensions sur les chaînes d'approvisionnement à la suite de la réouverture des économies post Covid-19.

Nous avons tout au long de l'année positionné le fonds afin qu'il bénéficie de la hausse de l'inflation qui fut le premier moteur de performance en 2022. L'exposition a été néanmoins fortement réduite en août, les chiffres d'inflation publiés en zone euro perdant de leur impact sur les valorisations.

■ Gestion de la poche taux

Julien Rolland



Principales caractéristiques

Société de gestion	Abeille Asset Management	Dépositaire	Société Générale S.A.
Code ISIN	FR0000299364	Conservateur	Société Générale S.A.
Forme juridique	SICAV de droit français	Heure limite de souscription	11h30
Date de création	15 février 1995	Ticker Bloomberg	VAFERSF
Durée de placement min. recommandée	8 ans	Droit,s d'entrée max	4,0%
Fréquence de valorisation	Journalière	Frais de gestion max TTC *	0,95%
Investissement min. initial	Néant	Commission de surperformance	Non
Investissement min. ultérieur	Néant	Frais courants (Sept. 22)	0,91%
Pourcentage d'OPC	Inférieur à 10%	Date de clôture exercice	Dernier jour de bourse de Paris de Septembre
Indice de référence	65% CAC® 40 + 35% JPM EMU (dividendes/coupons nets réinvestis)	Commissaire aux comptes	KPMG Audit

* Hors frais contrat Afer

Définitions

La **Tracking error** est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence .

Le **Ratio de Sharpe** mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

La perte maximale (**Max drawdown**) correspond au rendement sur la période de placement la plus mauvaise possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

Le **délai de recouvrement**, est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.

La **sensibilité** est un indicateur permettant de mesurer la variation, à la hausse ou à la baisse, d'un prix d'une obligation ou de la valeur liquidative d'un OPCVM obligataire, induite par une fluctuation des taux d'intérêt du marché de 1%.

L'**intensité carbone** représente le total des émissions de gaz à effet de serre (GES) des scopes 1 & 2 (émissions directes & émissions indirectes liés aux consommations énergétiques) normalisée par million de \$ de revenus (chiffre d'affaire). Ainsi, pour chaque million de dollar de revenus, X tonnes métriques d'émissions sont financées.

La **couverture de l'intensité carbone** (exprimée en pourcentage) représente le poids, dans le portefeuille (fonds et indice), des titres pour lesquels l'intensité carbone est connue.

Six Financial Information : La méthodologie associée, unique et propriétaire, attribue de 1 à 5 étoiles aux fonds éligibles et ce en fonction de la note obtenue lors d'un calcul de ratio rendement / risque sur 3 ans pour ledit fonds. Il existe 2 types d'Etoiles : Les Etoiles "junior" 2 attribuées aux fonds ayant moins de 3 ans mais plus de 2 ans et les Etoiles "senior" 1 attribuées aux fonds ayant plus de 3 ans d'historique.

Le **ratio d'information** est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds.

Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.

La **volatilité** désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements.

La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.

Information importante

Ce document d'information ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé. Il est établi par Ofi Invest Asset Management, dénomination commerciale d'Abeille Asset Management, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le n° GP 97-114, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 18.608.050 euros, dont le siège social est situé au 14 rue Roquépine, 75008 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 335 133 229. Abeille Asset Management est membre d'Aéna Groupe depuis le 30 septembre 2021.

Ce document ne saurait être assimilé à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Abeille Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie.

Les analyses présentées reposent sur des hypothèses et des anticipations d'Abeille Asset Management, faites au moment de la rédaction du document qui peuvent être totalement ou partiellement non réalisées sur les marchés. Elles ne constituent pas un engagement de rentabilité et sont susceptibles d'être modifiées.

Ce document d'information ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Abeille Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant.

La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les fonds présentés dans ce document d'information peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. Le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI), le prospectus ainsi que les derniers états financiers disponibles des OPC gérés par Abeille Asset Management, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès d'Abeille Asset Management.

Source pour toutes les données : Abeille Asset Management. Les OPC sous-jacents de la gamme Abeille Asset Management détenus en portefeuille, sont calculés par transparence.